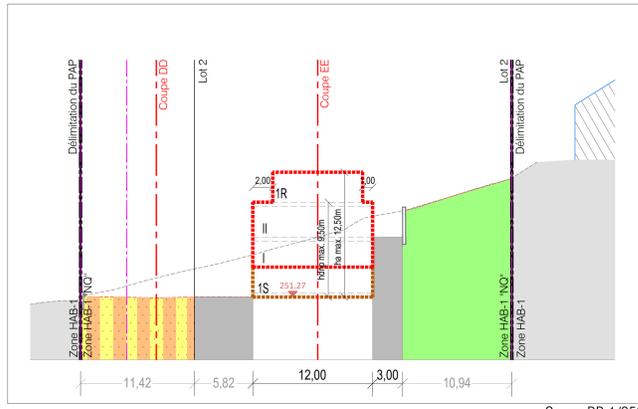
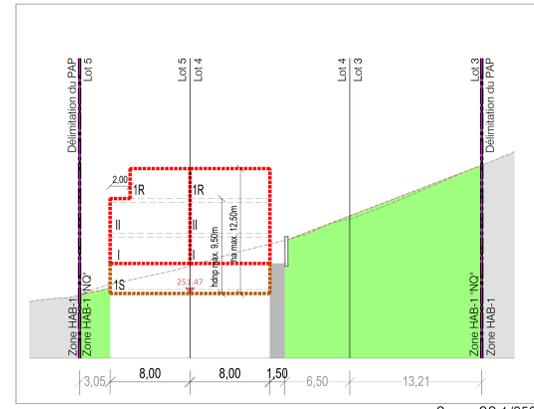


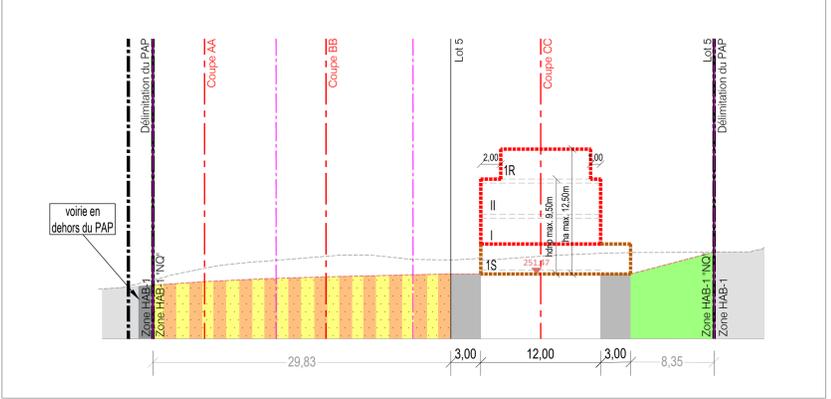
Coupe AA 1/250



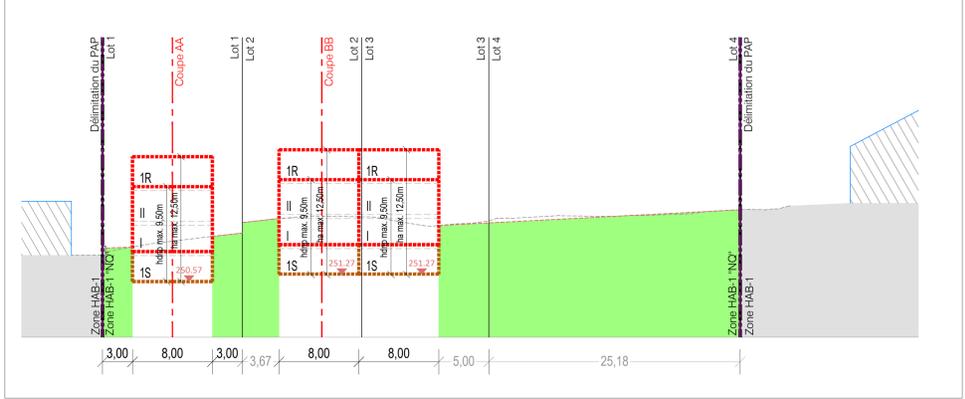
Coupe BB 1/250



Coupe CC 1/250



Coupe DD 1/250



Coupe EE 1/250



Projet d'Aménagement Particulier 1/250

Légende-type du projet d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT / LOT		surface du lot / de l'ilot (ares)		surface constructible brute (m²)		type et nombre de logements		hauteur des constructions (m)	
min	max	min	max	min	max	min	max	min	max
surface d'emprise au sol (m²)		surface de scellement du sol (m²)		type de toiture		type, disposition et nombre des constructions			

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- Délimitation du PAP selon mesurage officiel
- - - - - Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux

- - - - - Terrain existant
- - - - - Terrain remodelé

Nombre de niveaux

- L, R, M, ... Nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ... R Nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ... C Nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ... S Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc - x Hauteur à la corniche de x mètres
- ha - x Hauteur à l'acrotère de x mètres
- M - x Hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x - m1 x maisons isolées
- x - m2 x maisons jumelées
- x - mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x - u x logements de type unifamilial
- x - b x logements de type bifamilial
- x - c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp Toture plate
- tx (y% - z%) Toiture à x versants, degré d'inclinaison

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- - - - - Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Alignement obligatoire pour dépendances
- - - - - Limites de surfaces constructibles pour dépendances
- - - - - Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- - - - - Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- Lot projeté
- Ilot projeté
- Terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% Pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
- x% y% Pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- Espace vert privé
- Espace vert public
- Aire de jeux ouverte au public
- Espace extérieur pouvant être scellé
- Voie de circulation motorisée
- Espace pouvant être dédié au stationnement
- Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- Arbre à moyenne ou haute tige projeté / Arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Haie projetée / Haie à conserver
- Muret projeté / Muret à conserver

Servitudes

- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux usées
- Fosse ouverte pour eaux pluviales

Indications spécifiques

- Végétation existante
- Bassin enterré
- Sûlements existants
- Côtes et dimensionnement
- Côtes et dimensionnement à titre indicatif
- hdnp - x Hauteur du dernier niveau plein de x mètres
- 0000,00 / 0000,00 Niveau projeté de référence pour les constructions (à titre indicatif)
- Limite de propriété existante issue du mesurage cadastral
- Canalisation pour eaux mixtes projetées
- Canalisation pour eaux mixtes existantes

NB : L'emplacement des canalisations et le niveau de référence sont à préciser lors du dossier d'exécution

LOT 1		LOT 2		LOT 3	
5,33 ares	4,08 ares	5,83 ares	5,09 ares	5,83 ares	330
108	108	100	124	100	330
210	210	210	210	210	330
1 - m1	1 - u				
tp	tp	tp	tp	tp	tp
hdnp - 9,50m					
ha - 12,50m					

LOT 4		LOT 5	
5,09 ares	2,92 ares	5,09 ares	2,92 ares
124	124	124	124
200	200	180	180
1 - m1	1 - m1	1 - m1	1 - m1
tp	tp	tp	tp
hdnp - 9,50m	hdnp - 9,50m	hdnp - 9,50m	hdnp - 9,50m
ha - 12,50m	ha - 12,50m	ha - 12,50m	ha - 12,50m

25/01/24	F	JAD	ADZ	Mise à jour de la partie graphique
20/04/23	E	JAD	ADZ	Mise à jour de la partie graphique
30/11/22	D	JAD	ADZ	Mise à jour du plan hydro
12/10/22	C	JAD	ADZ	Adaptation selon plan architecte

DESSINÉ : JUI AREND VÉRIFIÉ : Aurone DEROLEZ CONTRÔLÉ : Myriam HENGESCH

CLIENT : **Cohab S.à.r.l.**
4, Am Brill
L-8356 à Garnich

CHANTIER : **Commune de Lorentzweiler**
"Rue Eugène Nickels"
à Lorentzweiler

OBJET : **Projet d'Aménagement Particulier**
Partie graphique

ÉCHELLE : 1/250

FOUCHER : R:\2018\20181578\LP-PAP-Rue Eugène Nickels\D_Plans\14_Projet

DATE : 07/09/2021 PHASE : PAP

PLAN N° : 20181578 - LP - U001

IND. F

LUXPLAN S.A.
Ingénieurs conseils

4, rue Albert Simon
L-1818 Corns
G.D. de Luxembourg
Tél. +352 30 58 58
Fax +352 30 58 58
Email: info@luxplan.lu
http://www.luxplan.lu